

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)
de Madame BOUISSET et Madame LEQUEUX, Conseillères
En présence de Madame LUCAS, Rapporteure publique
Madame LATIF, Greffière

10 heures 45

01) DOSSIER N° 2103082 RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Requête en annulation du titre exécutoire émis le 26 mars 2021 par la commune de Brusque à l'encontre de Mme X pour un montant de 4992,44 euros

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET D'AVOCATS RUDELLE-LE BIGOT-SCOLLO
Défendeur	COMMUNE DE BRUSQUE	
Observateur	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES	

02) DOSSIER N° 2200203 RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Requête tendant à la condamnation de la commune de Brusque en responsabilité pour faute et versement à Mme X de la somme de 10 925,02 euros au titre de dommages et intérêts

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET D'AVOCATS RUDELLE-LE BIGOT-SCOLLO
Défendeur	COMMUNE DE BRUSQUE	CANDELIER CARRIERE-PONSAN

10 heures 45

03)	DOSSIER N° 2105295	RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la délibération du conseil communautaire du syndicat mixte du Lévezou du 04/03/2021 approuvant le SCOT des 19 communes de son ressort, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux formé le 03/05/2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	BORALEX ENERGIE VERTE	SELARL KALLIOPE
	EUROCAPE NEW ENERGY FRANCE	SELARL KALLIOPE
Intervenant	SAS CENTRALE EOLIENNE DES PINS	SELARL KALLIOPE
Défendeur	SYNDICAT MIXTE DU LEVEZOU	SELARL PHILIPPE PETIT ET ASSOCIES (Cour)
04)	DOSSIER N° 2201591	RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET
Titre de l'affaire	Requête tendant à l'annulation de la délibération n° DE2022001 du 19 janvier 2022 par laquelle le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Salars a approuvé le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes du Pays de Salars.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	BORALEX ENERGIE VERTE	SELARL KALLIOPE
Intervenant	SAS CENTRALE EOLIENNE DES PINS	SELARL KALLIOPE
Défendeur	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALARS	SELARL PHILIPPE PETIT ET ASSOCIES (Cour)
05)	DOSSIER N° 2404853	RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral n°2023-31-1359 du 26 octobre 2023 par lequel le préfet de la Haute-Garonne a refusé de délivrer à MME X un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	SELARL LUDOVIC RIVIERE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	

10 heures 45

06)

DOSSIER N° 2404856

RAPPORTEURE: Madame Karline BOUISSET

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral n°2024-31-1053 du 18 juin 2024 par lequel le préfet de la Haute-Garonne a refusé de délivrer à M.X un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de renvoi et prononçant une IRTF d'une durée de 6 mois.

	Nom des parties
Demandeur	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Représentants des parties
Maître BENHAMIDA Djamila (Cour)

Arrêté le 05/08/2025